



Communiqué de presse

#Artisanat #Apprentissage #Formation #Entreprises #TPE

-- Baromètre de l'artisanat --

L'apprentissage reste soutenu par les TPE artisanales mais court un risque de fragilisation

Paris, le 4 juillet 2016 – Médiatisé pour la première fois, le baromètre de l'artisanat ISM (Institut Supérieur des Métiers) réalisé avec le soutien de MAAF Assurances dresse dans cette édition un état des lieux de l'apprentissage artisanal. Sans équivalent en France, il permet d'évaluer l'implication des TPE dans l'effort d'apprentissage.

L'édition 2016 confirme le rôle majeur de l'artisanat comme secteur formateur d'apprentis.

Une forte implication des TPE artisanales dans la formation d'apprentis

Sur un ensemble de 430 000 apprentis, **les TPE artisanales en emploient et forment 160 000, soit 37 % du total des apprentis scolarisés en France** en 2013-2014. L'artisanat maintient donc un poids élevé dans l'effort d'apprentissage, bien au-delà de son poids dans l'emploi salarié marchand qui est de 9 %.

Près d'un salarié sur dix (9 %) dans les TPE artisanales est un apprenti au lieu de 3 % dans les PME de plus de 20 salariés du même périmètre d'activités. Cette part est plus importante dans les secteurs des soins à la personne (17 %) et de l'alimentation (16 %). Les activités du bâtiment (hors BTP) s'inscrivent dans la moyenne (10 %).

L'apprentissage est porté principalement par les entreprises artisanales employeuses. Le taux de pénétration de l'apprentissage dans les entreprises sans salarié (62 % du total des TPE artisanales) n'est que de 4 %. Ce dernier est croissant avec la taille : 25 % pour les entreprises de 1 à 2 salariés, 31 % pour les entreprises de 3 à 5 salariés, 42 % pour les 6-9 salariés et 49 % au-delà.

Hausse dans l'alimentation, tendance à la baisse dans le BTP, les services et les métiers de fabrication

Sur 2013-2014, **le nombre d'apprentis est en baisse pour la deuxième année consécutive (-4 %)** et le nombre des apprentis ayant démarré un nouveau diplôme (78 900 nouveaux inscrits) est en baisse de -7 % par rapport à l'année précédente. L'apprentissage décroche fortement dans le BTP (-11 %), les métiers de la fabrication (-10 %) et les services (-8 %). Seul le secteur de l'alimentation connaît une progression (+2,5 %).

Bruno Lacoste, directeur Marketing et Communication de MAAF explique : « Les facteurs avancés pour expliquer cette crise sont de plusieurs ordres et tiennent notamment compte de l'évolution de l'emploi salarié dans l'artisanat : entre 2010 et 2013, les TPE de l'artisanat ont perdu 54 000 emplois salariés et 12 000 entreprises employeuses, alors même qu'elles accueilleraient la majorité des apprentis. Il y a manifestement une raison conjoncturelle à la baisse de l'apprentissage.

Une évolution sensible des niveaux de formation

Si l'apprentissage aux métiers de l'artisanat se caractérise par la prépondérance des diplômes de niveau V ou CAP (64 % des apprentis), **une évolution certaine des niveaux de formation s'est opérée en l'espace d'une génération.** La part des diplômés de niveau IV (brevet ou bac professionnel) est ainsi passée de 12 % des apprentis formés (en 1995) à 29 %. Désormais, les TPE artisanales forment également des apprentis

à des diplômes de l'enseignement supérieur (niveau III et II) : 11 700 en 2013-2014 (contre 10 300 l'année précédente). **Cette tendance se poursuit** entre 2012 et 2013, la part des diplômés de niveau IV et supérieurs progressant de +1 point.

Un tropisme sectoriel et régional

80 % des apprentis de l'artisanat sont employés dans 15 activités sur les 327 activités relevant de l'artisanat. **Les principales activités employeurs d'apprentis sont les métiers de bouche** (les TPE de boulangerie, premier secteur employeur, forment 24 700 apprentis, la boucherie 4 800, la pâtisserie 3 200), **les activités du bâtiment** (8 activités regroupent 53 600 apprentis) et quelques **activités de service** comme la coiffure (19 000 apprentis), la réparation automobile (10 400), les soins de beauté (3 800) et la fleuristerie (3 800).

TPE artisanales : top 15 des secteurs employeurs d'apprentis en 2012-2013

Activités artisanales	Nombre d'apprentis en 2012		Nombre d'apprentis en 2013
1071C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	24,3	↗	24,7
9602A Coiffure	20,0	↘	19,0
4520A Réparation automobile	10,8	↘	10,4
4399C Maçonnerie générale	10,7	↘	9,5
8130Z Services d'aménagement paysager	8,4	↗	8,6
4321A Travaux d'installation électrique	8,9	↘	8,0
4322A Travaux d'installation d'eau et gaz	8,1	↘	7,3
4332A Menuiserie bois	7,2	↘	6,7
4334Z Trav. de miroiterie, vitrerie, peinture	6,6	↘	5,9
4722Z Boucherie	4,4	↗	4,8
4322B Installation de climatisation, chauffage	4,3	↘	4,1
4776Z Commerce de détail de fleurs	4,1	↘	3,8
9602B Soins de beauté	3,7	↗	3,8
4391B Travaux de couverture	3,6	↘	3,5
1071D Pâtisserie	3,3	↘	3,2

La propension des TPE artisanales à former des apprentis varie du simple au double selon les régions. On observe une France coupée en deux selon un axe Nord-Sud avec une partie supérieure du pays plus propice à l'apprentissage avec des régions comme les Pays de la Loire et la Normandie (25 %) ou encore la Bourgogne-Franche-Comté (22%), exceptée l'Île-de-France (9 %) qui est la région qui forme le moins proportionnellement à son tissu d'entreprises. Les entreprises artisanales du Sud accueillent moins d'apprentis (mais elles sont aussi souvent plus petites) : Limousin (11%), Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (13%).

Catherine Elie, directrice des Etudes et du développement économique de ISM explique :
« Deux critères économiques et sociaux expliquent notamment ces disparités. D'une part, la structure d'emploi des entreprises artisanales : les entreprises sans salarié, dont la proportion est plus élevée dans le pourtour sud-méditerranéen, forment relativement moins d'apprentis ; d'autre part, la présence plus ou moins importante dans la population de cadres et professions intermédiaires dans les zones urbaines ».

Les apprentis travaillent et se forment dans leur département de résidence. La proximité domicile/CFA est un facteur important de développement de l'apprentissage. Concernant les apprentis de TPE artisanales, **les 2/3 d'entre eux se forment et travaillent dans leur département de résidence.** La proximité avec l'entreprise est encore plus prégnante : 80 % à 90 % des apprentis trouvent un employeur dans leur département de résidence.

Un choix de métiers encore largement sexués

25 % des apprentis formés dans l'artisanat sont des femmes, 75 % des hommes, une surreprésentation conforme à la structure actuelle des emplois salariés dans l'artisanat (73 % des salariés sont des hommes). **La parité progresse dans certaines activités.** Les apprenties femmes représentent plus de la moitié des effectifs en BTM prothèse dentaire (51 %) et en BM pâtissier (59 %).

Les apprentis des TPE artisanales sont plus jeunes que la moyenne des apprentis : 47 % d'entre eux sont mineurs (contre 32 % dans l'apprentissage en général, tous secteurs et entreprises confondus) avec des disparités selon les secteurs : 56 % dans l'artisanat de l'alimentation contre 26 % dans les métiers de la fabrication. Cette structure d'âge des apprentis trouve son explication dans la nature des diplômes préparant aux métiers, majoritairement de niveau V, dont l'entrée se fait traditionnellement après le

collège.

Pour plus de résultats, recevez l'étude complète sur simple demande par retour de mail

Méthodologie de l'étude

Le baromètre tire sa source principale du système d'information sur la formation des apprentis (SIFA), lancé par la DEPP en 2006. SIFA offre une photographie de la situation des apprentis au 31 décembre de chaque année, sous l'angle de la « formation ». Les données collectées permettent de caractériser le profil des apprentis, des formations suivies et de l'entreprise d'accueil. Le système s'appuie sur une remontée statistique des CFA (et non pas d'un questionnaire), avec un taux de réponse de près de 100 %. L'analyse porte sur les apprentis, en formation au cours de l'année scolaire 2013-2014, et employés dans des TPE artisanales. Ce fichier comprend les données de 430 000 apprentis (soit l'ensemble des apprentis scolarisés au 31 décembre 2013 en France, quels que soient les secteurs d'activité des entreprises d'accueil et les diplômés préparés). Ces données, mises à disposition par voie de convention, ont fait l'objet d'un traitement par l'Institut Supérieur des Métiers, afin d'isoler les apprentis en contrat dans des TPE artisanales (entreprises de moins de 20 salariés immatriculées dans 327 codes d'activités principalement artisanales), soit une population de 156 600 apprentis.

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 700 000 clients professionnels. www.maaf.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Economiques de l'artisanat. L'ISM assure également une mission de formation des élus, de diffusion d'informations sur les aides publiques aux entreprises et de pilotage, pour le compte de la Direction Générale des Entreprises, des labels « Entreprise du Patrimoine Vivant » et « Pôles d'Innovation pour l'Artisanat ». www.infometiers.org

Contacts presse :

Agence CorioLink :

Rosalie Dutertre - Tél. : 06 15 72 32 11 - Email : rosalie.dutertre@coriolink.com

Pierre Alibert - Tél. : 06 87 40 90 76 - Email : pierre.alibert@coriolink.com

MAAF

Marie-Pierre Michel – 01 55 50 63 57-

Isabelle Coutant – 01 55 50 69 42